

Au secours ! Le petit chemin de la rivière est menacé

Entre Saint-Affrique et Vendeloves, sur la route de Couat, à la croix Saint-Anne, vous prenez le chemin à gauche. Vous continuez tout droit et vous suivez la rive jusqu'au cimetière de Vendeloves. C'est le chemin rural de la rivière, porté au plan cadastral de la commune de Saint-Affrique.

Après la dernière maison d'habitation le chemin devient sentier. Il est parfois bordé de murs de soutènement côté rivière, de pierres plantées verticalement ou de murets en limite des propriétés riveraines. Ce chemin d'autrefois, comme bien d'autres, était abandonné depuis plusieurs décennies et fort embroussaillé. Un « bartasséjaire », un amoureux des chemins anciens s'est amusé à le remettre en service. A coups de pioche, avec débroussaillage et tronçonneuse mais en préservant les haies, le chemin a été rendu à sa fonction première : servir les femmes et les hommes quittant ou se rendant à Saint-Affrique et Vendeloves. C'est la cinquième année que piétons, VTT, motos et chevaux l'empruntent régulièrement. Très souvent j'ai le plaisir de m'y promener, armé d'un sécateur pour interdire aux ronces de s'opposer au passage des promeneurs en culottes courtes. Jusqu'à maintenant le chemin rural de la rivière a bien résisté à toutes les crues de la Sorgue.

Ce chemin d'autrefois est très apprécié et très fréquenté. Il est convoité. Voilà que la

Municipalité et ses responsables environnementaux ont décidé d'utiliser cet itinéraire pour créer : « un parcours santé ». Et ceci sans consulter le Comité des sports de la mairie de Saint-Affrique et les diverses associations de randonnée de la ville. Et déjà, sans l'accord de tous les propriétaires riverains, une pelle mécanique a supprimé une haie au bord du chemin pour tracer un chemin de plusieurs mètres de large sur l'assiette du chemin rural.

Mais que se passe-t-il dans la tête de nos édiles ? Savent-ils qu'il y a danger à transformer des berges qui ont fait la preuve de leur résistance aux crues ? Ont-ils observé les rives de la Sorgue, du Dourdou et du Rance après le passage des bulldozers et pelles mécaniques ?

L'association Environnement au Pays du Rougier et des Avant-Causse (EPRAC), constituée pour « sauvegarder l'environnement et le patrimoine » a demandé audience au maire-adjoint, responsable de l'environnement pour obtenir des informations précises sur ce projet de parcours santé déjà mis à exécution. Nous avons obtenu une information uniquement verbale. Il ne nous a pas été présenté des documents, des plans, des devis ni des agréments des Services départementaux pour un parcours santé. Des affirmations concernant le passage du parcours santé en bord de rivière et parallèlement au chemin

rural dans un secteur inondable à la moindre crue nous paraissent dangereuses. Des promesses pour la conservation du chemin rural en l'état actuel sont en contradiction avec les travaux déjà réalisés. Allez voir.

Nous demandons que les travaux sur ce chemin soient suspendus provisoirement et qu'un projet de parcours santé soit discuté, mis au point par la Municipalité, le Comité des sports et les responsables des huit associations de randonnée qui, depuis le 15 décembre 1999 font partie de la Commission sentiers, commission constituée par la Municipalité.

Nous demandons que l'on respecte le caractère naturel et ancien du petit chemin de la rivière.

Que toutes celles et tous ceux qui veulent préserver un patrimoine qui leur appartient, un patrimoine dont ils se sentent responsables, un patrimoine qu'il faut transmettre aux générations futures nous le fassent savoir.

Nous serons samedi matin 15 avril, place de la mairie à Saint-Affrique pour recueillir vos avis sur la destinée du petit chemin de la rivière.

*Pour l'association EPRAC,
Jacques CROS, 13 rue du 19 mars 1962,
12400 Saint-Affrique. Tél. : 05.65.99.00.21.*